



PROJET ASSOCIATIF

Mai 2014

association **Asmae**
Soeur Emmanuelle
Agir pour l'enfance défavorisée

Immeuble Le Méliès | 259-261 rue de Paris | 93100 Montreuil

Tél. : +33 (0)1 70 32 02 50 | Fax : +33 (0)1 55 86 32 81

E-mail : infos@asmae.fr | www.asmae.fr

facebook.com/Asmae.Association.Soeur.Emmanuelle | twitter.com/Asmae_ONG |

dailymotion.com/asmae-asso



SOMMAIRE

1. Le mot de la Présidente	3
2. Histoire	4
3. Préambule	5
3.1. Qu'est ce qu'un projet associatif	5
3.2. Comment Asmae a élaboré son projet associatif.....	6
4. Notre Vision	7
5. Nos valeurs et principes d'action	8
6. Nos missions.....	11
7. Orientations 2020	14





I. Le mot de la Présidente



Sabine Gindre

© Corinne Mariaud

Convaincus qu'il nous fallait « rêver » ensemble l'avenir de l'association pour lui fixer un nouveau cap dans un contexte mettant en péril sa situation financière, nous avons lancé en 2012 une réflexion collective pour revisiter son projet associatif. Il s'agissait pour nous de retrouver une nouvelle impulsion mais aussi la vitalité de sœur Emmanuelle, notre fondatrice.

Au-delà de ses principes fondateurs, Asmae avait besoin de se doter d'une vision qui s'appuie sur sa vocation et qui fasse écho aux enjeux de société, à commencer par ceux qui touchent les enfants les plus défavorisés dans le monde.

Pour cela, nous souhaitons une démarche impliquant chaque acteur de l'association : bénévoles, salariés, volontaires, partenaires, administrateurs et donateurs. Grâce au financement obtenu via Coordination Sud, nous avons été accompagnés pendant près d'un an par une équipe de Consultants Sans Frontières. Deux déplacements dans les pays, et des réunions « en ligne » ont permis d'associer largement malgré l'éloignement géographique, tant pour la phase de diagnostic que pour l'élaboration du projet.

Afin de garantir la cohérence de la démarche avec nos objectifs, mais aussi pour assurer un rôle d'orientation et de validation des travaux menés à chaque étape, un comité de pilotage « mixte » salariés-bénévoles a été composé de : la Directrice Générale, une bénévole - Responsable de parrainage, un Responsable de la Direction PVD-Divers Cité, la Responsable du centre maternel « La Chrysalide », et moi-même comme administrateur. Ce comité de pilotage, s'il était garant de l'approche participative souhaitée, ne se suppléait nullement au rôle d'arbitrage assumé à chaque grande étape par le Conseil d'Administration.

Un tel investissement collectif nous a semblé nécessaire pour réaliser les objectifs que nous nous étions fixés :

- Une vision à long terme
- Des orientations stratégiques sur les 6 prochaines années
- Un processus qui permette d'arriver à clarifier certaines ambiguïtés, pour aboutir à une vision commune partagée
- Un projet qui permette de développer la connaissance par chacun de ce que fait l'autre

Nous pouvons dire que grâce à une forte mobilisation, cela fut une réalisation collective très bénéfique et enthousiasmante pour les nombreux participants, mais il nous faut poursuivre car nous devons maintenant décliner la stratégie d'Asmae pour les années à venir.

En effet, si les fondements du projet associatif désormais partagés, ont été validés lors de l'Assemblée Générale d'avril 2013, et présentés dans ce document, la réflexion se poursuit pour doter l'association d'orientations stratégiques en phase avec ce projet. Cette étape est amorcée et devrait aboutir à la présentation des orientations à 6 ans à la prochaine Assemblée Générale de 2014.

Avec Asmae 2020, l'association a vu se confirmer la pertinence de son action et de son approche pour lutter contre les inégalités qui touchent les enfants, il nous faut maintenant dresser sa feuille de route pour aller de l'avant !

Poursuivons ensemble, Yalla !



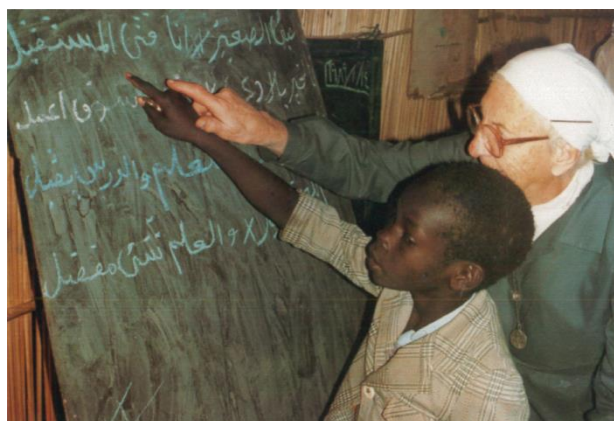


2. Histoire

Asmae-Association Sœur Emmanuelle poursuit l'œuvre de sœur Emmanuelle démarrée en 1972 auprès des chiffonniers dans 3 bidonvilles du Caire en Egypte : Ezbeth El Nakhl, Mokattam, Meadi Tora.

Installée chez les chiffonniers pour partager leur vie comme « chiffonnière parmi les chiffonniers », sœur Emmanuelle répondait à l'appel des pauvres qui l'avait conduite à s'engager dans la congrégation Notre Dame de Sion en 1931.

Révoltée par l'injustice, sœur Emmanuelle se bat pour rendre leur dignité aux chiffonniers, en dénonçant leurs conditions de vie et en fondant écoles, collège, dispensaires, clubs de loisirs, usine à compost, pour qu'ils deviennent des « hommes libres ».



Sœur Emmanuelle au Soudan © Asmae

Elle tire de cette expérience les valeurs et principes d'action qui fondent l'association et elle ne cesse de vouloir étendre son association à tous ceux qui l'appellent.

Son énergie, sa volonté et son acharnement la conduisent sur tous les continents pour réclamer non pas la charité mais la justice. Ses appels à la générosité sont entendus. En équipe, avec des professionnels et des bénévoles du pays comme de l'étranger, elle enchaîne les projets en faveur des enfants les plus pauvres et de leurs mères, au Caire, mais aussi à Khartoum au Soudan, et à Beyrouth au Liban dès 1986.

En 1988, sœur Emmanuelle organise l'association pour développer son action dans le monde en faveur des enfants les plus démunis dans les domaines de l'éducation et de la santé, ainsi que pour lui survivre. Dès sa création, sœur Emmanuelle a voulu que son association soit laïque de sorte que toute personne, quelques soient ses convictions, puisse contribuer à l'action de l'association qui doit s'adresser également à tous les enfants dans tous les pays sans préoccupation d'appartenance confessionnelle.

DES VALEURS UNIVERSELLES

Convaincue que le monde peut changer pour devenir un monde juste grâce à la « goutte d'eau que versera chacun à l'océan », sœur Emmanuelle invite tout à chacun à donner du sens à sa vie comme elle l'a expérimenté elle-même, en faisant librement l'expérience de la solidarité, de l'engagement, de la rencontre avec l'autre dans une relation de confiance et de respect. Autant de valeurs auxquelles se réfère l'association.

DES PRINCIPES D'ACTION NÉS DE L'EXPERIENCE

A partir de son expérience, sœur Emmanuelle retient quelques principes d'action fondateurs :

- Etre à l'écoute
- Ne pas faire à la place de
- Travailler en partenariat
- S'adapter
- Croire en l'Autre

Ces valeurs et principes d'action sont à l'origine de notre méthode d'intervention sur le terrain, qui se fonde sur le partenariat et les potentiels de chacun dans le cadre d'un travail d'accompagnement dans la durée, adapté à chaque contexte et à chaque situation, auprès des associations locales, des collectifs d'habitants ou de mères en grande difficulté sociale.





3. Préambule

3.1. Qu'est ce qu'un projet associatif ?

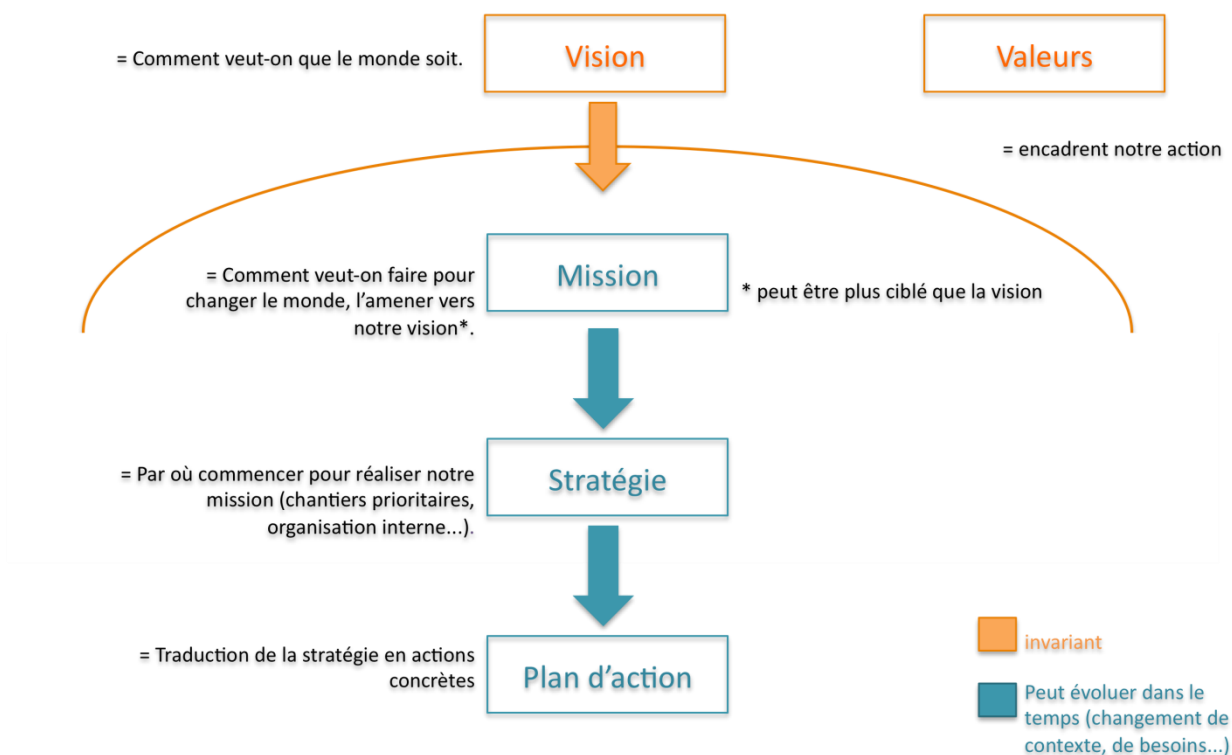
Un projet associatif pose des références, des points de convergence élaborés par l'ensemble des acteurs de l'association, sur lesquels ils se retrouvent, et qui doivent guider et encadrer l'association dans la durée, depuis ses choix stratégiques jusqu'à leur traduction concrète en actions et projets sur le terrain.

Pour autant, il ne s'agit pas d'une « constitution », d'un texte inaliénable. Le projet associatif est un objet vivant, qui peut évoluer en fonction de ce que les acteurs de l'association identifient comme nécessité, en fonction du contexte et ou des besoins des bénéficiaires.

C'est pourquoi le projet associatif est composé de plusieurs parties.

Certaines sont invariantes : la Vision et les valeurs. La **Vision** constitue le socle pérenne et central, c'est le « point de mire » vers l'aboutissement duquel toute l'action de l'association converge. Quant aux **Valeurs**, ce sont des principes fondamentaux autour desquels les acteurs d'Asmae se rassemblent et qui encadrent la façon dont son action est menée.

D'autres composantes évoluent dans le temps. Les **Missions** peuvent évoluer dans le temps (long terme), si Asmae le juge collectivement nécessaire. La **Stratégie** (moyen terme) et le **Plan d'action** (court terme) qui en découlent ont eux des échéances définies.



Les éléments présentés dans les pages suivantes sont donc à lire en ayant en tête ces définitions.

A noter que les travaux ont pour l'instant visé à élaborer la **Vision**, les **Valeurs** et principes d'action, et les **Missions**.

La **Stratégie** et le **Plan d'action** sont en cours d'élaboration au sein d'Asmae, maintenant que le projet associatif a été validé en Assemblée Générale (avril 2013).



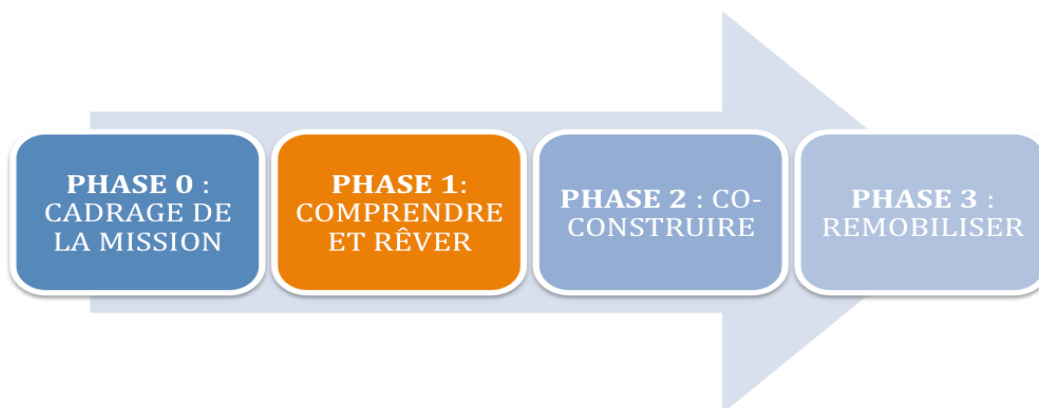


3.2. Comment Asmae a élaboré son projet associatif ?

En mai 2012, Asmae a lancé une démarche de définition de son projet associatif, avec la volonté que cette démarche associe et mobilise l'ensemble des parties prenantes d'Asmae, tant dans une première phase d'état des lieux que dans l'élaboration même du projet associatif.

Pour cela, le choix a été fait de se faire accompagner par des consultants externes, afin de bénéficier d'un regard extérieur et d'une expertise méthodologique à la fois pour l'écoute des parties prenantes, la synthèse des éléments, l'animation de la réflexion et l'élaboration participative du projet associatif.

La démarche a été conduite en 4 phases successives, sur une durée totale de 11 mois.



La phase 1 visait tout d'abord à écouter l'ensemble des acteurs (équipes Siège et terrain, donateurs, partenaires, bailleurs...) sur leur vision des évolutions qu'a connues l'association depuis plusieurs années et sur ce que pourrait être Asmae demain. **Ce sont au total près d'une centaine de personnes qui auront été consultées** lors d'entretiens à Bobigny, au Siège, à l'occasion de l'AG, et dans 2 pays (Egypte et Liban).

Par ailleurs, deux associations comparables ont été rencontrées : avec l'association ATD, et l'association Aide et Action. A ces entretiens se sont ajoutés des contributions reçues via **la plateforme de feedback** (asmae@consultants-sans-frontieres.org), ainsi que les comptes rendus des entretiens collectifs organisés par des acteurs locaux (au Burkina par exemple) et des bénévoles.

La phase 1 prévoyait également de faire « rêver » les parties prenantes d'Asmae, d'imaginer le monde que l'on voudrait demain et comment une association comme Asmae pourrait y contribuer. A cette fin, trois **ateliers créatifs** ont été organisés : un avec des « opérationnels » (Siège et terrain), un avec des « orientateurs » (CA et Direction), et un « mixte » (salariés Siège et terrain, bénévoles, membres du CA).

Enfin, un mini-**questionnaire** a été adressé à l'ensemble des parties prenantes d'Asmae.

Les résultats de ce diagnostic ont été restitués à l'ensemble des acteurs, restitutions qui ont été autant d'occasions d'échanges visant à compléter les constats et à entamer le travail de la phase suivante : l'élaboration du projet associatif.

Cette phase d'élaboration a été menée via des groupes de travail, constitués de membres des équipes d'Asmae en France et dans les PVD (salariés, volontaires, bénévoles). Réunis à plusieurs reprises, ces groupes ont élaboré en « mode projet », sur la base d'un cahier des charges produit par le Bureau d'Asmae, les différentes briques du projet associatif. Celles-ci ont été ensuite validées, étape par étape, par le Conseil d'Administration.

Le projet associatif qui est présenté ici est la synthèse de ce travail.





4. Notre vision

Asmae souhaite :

"Un monde juste qui garantit aux enfants de vivre et de grandir dignement avec leur famille et leur environnement, pour devenir des femmes et des hommes libres, acteurs de la société."



© Asmae





5. Nos valeurs et principes d'action

Les valeurs qui guident l'action d'Asmae sont les suivantes :

✱ **CONFIANCE**

Pour Asmae, la confiance se donne parce que l'on partage les mêmes valeurs, que l'on s'engage ensemble pour une cause qui nous dépasse et que l'on croit en la capacité de l'autre (acteurs et/ou bénéficiaires) à contribuer au projet associatif.

✱ **ENGAGEMENT**

Pour Asmae, l'engagement est une volonté, délibérée et libre de « donner quelque chose de soi-même et de risquer, ce qui donne du sens à sa vie » (citation de sœur Emmanuelle). Chacun par sa contribution quel que soit le statut au sein d'Asmae (volontaire, administrateur, salarié, bénévole) est engagé pour la cause des enfants soutenue par l'association.

✱ **IDÉAL DE JUSTICE**

Pour Asmae, l'idéal de justice se définirait par le respect des droits humains principalement pour les populations les plus défavorisées ou les plus vulnérables. Il s'agit pour Asmae de conserver sa capacité d'indignation et de mettre en œuvre les moyens dont elle dispose pour lutter contre les injustices et faire respecter le droit des enfants et des parents.

✱ **LIBERTÉ**

Pour Asmae, la liberté est entendue comme la possibilité pour l'association d'agir selon ses propres choix, sans être systématiquement dépendante des financeurs, ni des institutions. Il ne s'agit pas ici d'une vision libertaire d'Asmae mais de faire des enfants des « hommes libres » (expression de sœur Emmanuelle), les accompagner vers une autonomie de pensée et de raisonnement, en leur donnant les moyens autant physiques qu'intellectuels de vivre dans leur environnement et de le comprendre.



© Asmae

✱ **RESPECT**

Pour Asmae, le respect c'est accepter l'autre tel qu'il est, prendre en considération sa pensée avec ses différences, et non tel qu'on voudrait qu'il soit. C'est une attitude qui porte à s'accorder mutuellement confiance et considération, en raison de la valeur qu'on se reconnaît, et à se conduire l'un envers l'autre avec réserve et retenue, par une contrainte acceptée.

✱ **SOLIDARITÉ**

Pour Asmae, devoir moral résultant de la prise de conscience de l'interdépendance sociale étroite existant entre les hommes ou dans des groupes humains, et qui incite les hommes à s'unir, à se porter entraide et assistance réciproque, et à coopérer entre eux.

Chacune de ces valeurs se décline en principe d'action, qui encadre l'intervention d'Asmae et ses projets. Ces principes d'action sont au nombre de 14.

✱ **« ACHARNONS-NOUS »**

Pour Asmae, exprime la volonté de déployer tout ce qu'il est possible de faire en toute circonstance. Forme impérative régulièrement employée par notre fondatrice.





* **ACCOMPAGNEMENT**

Pour **Asmae**, il s'agit de se positionner aux côtés des acteurs de terrain, et des populations elles-mêmes. Nous croyons que ce sont les populations qui ont les solutions à leurs propres problèmes et difficultés. Notre rôle n'est pas de décider à leur place mais de partir de leurs connaissances et expériences, de leurs idées et intuitions, pour les accompagner dans la structuration, le développement et l'amélioration qualitative de leur projet et leurs actions, tout en encourageant l'autonomie. L'organisation partenaire reste souveraine de son identité et de son action.

* **ADAPTABILITE**

Pour **Asmae**, capacité de s'adapter à chaque situation individuelle et collective ainsi qu'à différents contextes culturels pour répondre au plus près des besoins.

* **APPROCHE GLOBALE**

Pour **Asmae**, c'est considérer l'enfant dans son contexte pour bien saisir les divers lieux d'influence sur celui-ci et lui apporter un accompagnement pluriel. De même que nous agissons sur l'ensemble des dimensions propres à l'enfant : affectif, cognitif, physique, social. L'approche globale s'applique aussi à la vision du partenariat dont les liens ne se limitent pas à une relation financière « bailleur » et à la simple mise en place d'un projet, mais se traduit par différentes formes d'appui.

* **ECOUTE**

Pour **Asmae**, c'est « Savoir écouter autant que parler pour extraire la substantifique moelle cachée dans son interlocuteur. Ne pas oublier de lui donner aussi le meilleur de soi-même » (citation de sœur Emmanuelle). La posture d'écoute chez Asmae renvoie au respect de l'autre et implique d'y consacrer du temps et une approche de proximité.

* **EMPOWERMENT (ou capacitation)**

Pour **Asmae**, processus visant à donner et à développer ses propres moyens afin de permettre à toute personne de contribuer activement à l'organisation de sa propre vie et de sa communauté sur le plan économique, social et politique.



Jeu sur la recherche de fonds au Liban © Asmae

* **INNOVATION, le risque, l'audace**

Pour **Asmae**, il s'agit d'affirmer l'importance de l'innovation comme ouverture à des idées différentes et créatives, sortant des sentiers battus et visant à des solutions porteuses de changement pour les individus et les communautés. Cela implique que nous prenons le risque de soutenir des projets innovants sans garantie de réussite systématique.

* **MILITANTISME d'Asmae**

Pour **Asmae**, défendre la cause visée, sa raison d'être : « Un monde juste qui garantit aux enfants de vivre et de grandir dignement avec leur famille et leur environnement pour devenir des femmes et des hommes libres, acteurs de la société ».

* **PARTENARIAT**

Pour **Asmae**, le partenariat est la relation avec une ou plusieurs organisations locales indépendantes pour la mise en commun de moyens complémentaires en vue d'améliorer les conditions de vie des enfants les plus défavorisés et de leur permettre de choisir et construire, dans leur environnement, leur propre voie vers l'autonomie. Il s'inscrit dans une démarche ascendante, valorisant le partage des connaissances, savoir-faire et expériences, et le renforcement mutuel des organisations.





✱ **PRAGMATISME**

Pour Asmae, le pragmatisme l'emporte sur la théorie, par souci d'efficacité et pour répondre au plus près des besoins.

✱ **PRENDRE LE TEMPS**

Pour Asmae, le travail de développement agit sur des processus lents. L'action doit être précédée d'un temps d'observation et régulièrement évaluée. Pour être pérenne, l'action doit tenir compte des rythmes locaux et du niveau des acquis de l'expérience du personnel des partenaires.

✱ **PRISE EN COMPTE DE LA DIFFERENCE**

Pour Asmae, la diversité des cultures, des modèles éducatifs, des contextes socio-économiques, politiques et religieux, et des parcours collectifs et individuels, doivent être étudiés et pris en considération pour ajuster l'intervention.

✱ **PROXIMITE**

Pour Asmae, c'est être en proximité pour mieux appréhender les situations, partager le vécu de l'autre, le comprendre et ajuster l'accompagnement et le mode de collaboration. C'est une posture d'écoute, d'empathie, de compréhension, d'échange/de dialogue qui permet la recherche de solutions adaptées et sur mesure aux problèmes/besoins des enfants.

✱ **RÉCIPROCITÉ**

Pour Asmae, s'entend comme la recherche d'un équilibre dans l'échange (non-imposition/recherche d'égalité de pouvoir dans la relation) et la valorisation des talents et potentialités pour un renforcement mutuel (dialogue, mise en réseau), à travers une dynamique de construction commune (appelée démarche de co-construction). «Chacune des parties s'enrichit de la valeur et du meilleur de l'autre » (citation de sœur Emmanuelle).



Mise en réseau préscolaire à Madagascar © Asmae





6. Nos missions

Les missions d'Asmae sont :

1. Favoriser le développement de l'enfant, par une approche globale. Pour cela, Asmae agit aussi sur l'accompagnement des familles en tenant compte de l'environnement.

Par « enfant », il est entendu les enfants et les jeunes adultes, c'est à dire qu'Asmae se concentre **sur les enfants de 0 à 18 ans** (cf. convention des droits de l'enfant). Asmae a un rôle d'identification, voir d'animation d'acteurs relais sur le parcours des jeunes vers la maturité.



Animation mère-enfant aux Philippines © Thierry Omnes

L'action d'Asmae est déclenchée à la fois par **les droits ET les besoins des enfants**. En effet, on ne peut répondre aux besoins sans impacter ou sans s'engager sur la société civile dans le cadre des droits de l'enfant. C'est dans ce sens qu'Asmae poursuit une volonté de changement ou d'influence sur les politiques publiques.

Plutôt qu'agir sur certains thèmes seulement, Asmae a **une approche globale du développement de l'enfant** qui inclut tous les domaines contribuant à ce développement : éducation, accompagnement psychosocial, santé... Asmae déploie son action sur cet ensemble de domaines, afin de répondre aux besoins liés à des situations ou à un contexte particulier.

Et pour exemple :

- Mineurs en situation de rue
- Familles en situation d'exclusion
- Enfants en situation de handicap
- Petite enfance en situation d'exclusion

Enfin, Asmae s'applique à **suivre et tracer le parcours accompli par les enfants**, et les résultats de l'accompagnement dont ils ont bénéficié. Un travail sur les indicateurs permettant cette évaluation d'impact devra être menée pour permettre un meilleur suivi.

2. Renforcer la capacité des acteurs locaux du développement de l'enfant, renforcer les synergies entre eux, et maximiser leur impact social.

Asmae accompagne le développement, le renforcement des capacités de partenaires locaux déjà existants. Elle cherche particulièrement à appuyer **des structures ou des initiatives innovantes chez les partenaires**.

Par le terme « acteurs locaux », on entend **un type d'acteurs plus large que les associations locales, partenaires traditionnels d'Asmae**. Asmae se donne la possibilité de travailler avec, par exemple, des institutions régionales ou nationales, des acteurs privés, des entreprises locales... des acteurs locaux qui poursuivent les mêmes objectifs que les associations avec lesquelles Asmae travaille aujourd'hui.

Il est important d'insister sur la notion de réciprocité et de **co-développement** : Asmae et le partenaire partagent un état des lieux des enjeux et des besoins de l'enfant, et réfléchissent ensemble à la façon dont ils





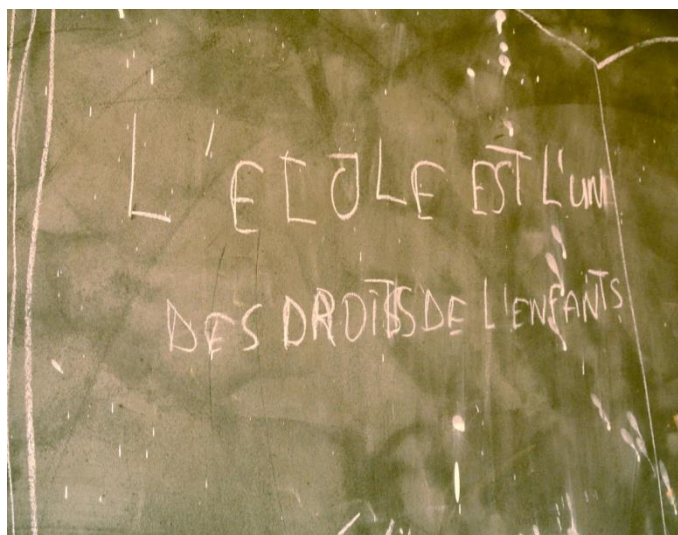
vont pouvoir partager leurs ressources pour avancer. L'intervention, le renforcement des capacités est donc le fruit d'une co-construction et d'un accompagnement de proximité. Ce co-développement n'est d'ailleurs pas limité à une approche Nord-Sud, mais doit être aussi Sud-Sud (entre pays d'intervention d'Asmae).

Plus précisément une vraie dynamique « **Sud-Nord-Sud** » est recherchée, et cela fait partie aussi de la spécificité d'Asmae.

En effet, la spécificité d'Asmae n'est pas le simple partenariat, c'est avant tout l'appui **sur-mesure et sur le long terme**, du travail que font les partenaires locaux auprès des bénéficiaires.

C'est sur cette spécificité originale qu'Asmae souhaite **communiquer, en l'illustrant par des exemples concrets de réussites**. Cela nécessite auparavant de **capitaliser** sur cette méthodologie d'action via la co-construction du renforcement des capacités, et la façon d'Asmae d'appréhender le partenariat.

3. Défendre la cause de l'enfant par la sensibilisation et la prise de parole (plaidoyer) :



© Asmae

- **Sensibilisation** : Asmae a pour mission de sensibiliser à la solidarité et au développement à la fois le 1er cercle autour de l'enfant (famille, communauté), mais aussi le grand public local via les acteurs de proximité, et l'ensemble des acteurs du bien commun (institutions du droit de l'enfant, gouvernants...), ainsi que les médias capables d'influer sur une prise de conscience collective au Nord et au Sud.
- **Plaidoyer** : Asmae prend la parole pour transformer la société et sensibiliser les Etats. Ce plaidoyer continue d'être nourri par la pensée et le message de sœur Emmanuelle. Il se fait sur des sujets sur lesquels l'association fournit un apport spécifique, basé sur son expérience terrain. En fonction des sujets, le plaidoyer se réalise par une action autonome et via des coopérations avec d'autres organisations.

4. Expérimenter, essayer, diffuser

Asmae initie et soutient les expériences innovantes, et diffuse également cette expérimentation terrain.

Elle opère sur **deux niveaux** :

- **La diffusion** : Dans ce cas, Asmae diffuse le savoir acquis et laisse libre cours à d'autres acteurs de faire (ou pas) selon ses méthodes et principes. Via des publications, de la formation, du plaidoyer...
- **L'essaimage** : Asmae appuie alors d'autres acteurs pour qu'ils appliquent ses méthodes, mais elle est également impliquée opérationnellement dans les projets.

Asmae ne duplique pas des expériences, puisque son principe d'intervention est le sur mesure et le co-développement avec le partenaire. Un projet n'est donc jamais refait à l'identique, il est toujours adapté aux besoins, au contexte, etc.





A noter que la notion d'**expérimentation** est importante. Elle est présente dans les deux niveaux. Diffusion ou essaimage ne se feront que si Asmae a déjà expérimenté les actions.

Enfin, dans la diffusion comme dans l'essaimage, Asmae est moteur dans un travail à mener avec ses partenaires locaux, mais aussi en impliquant d'autres acteurs. **Animer une réflexion sur le terrain** sur une façon de diffuser l'expérimentation (innovation) ou le mode de travail avec ses partenaires (co-construction du développement des capacités), afin de faire émerger des projets localement.



Activité de co-construction artistique à Bobigny (France) © Asmae





7. Orientations 2020

Faire mieux avec autant et investir sur l'avenir

Poursuivre notre mission sociale en direction des enfants défavorisés en innovant mais aussi en recentrant et organisant nos actions pour gagner en cohérence et en lisibilité.

Atteindre un équilibre économique structurel à l'horizon 2020. 2 millions d'euros en 6 ans pourront être utilisés à partir des réserves financières pour investir sur l'avenir.

Agir en France et dans les pays du Sud pour répondre aux besoins des enfants en situation de vulnérabilité et de leurs familles en :

- Appuyant notre cadre d'intervention sur la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
- Organisant l'activité en programmes transverses au sein desquels nous déploierons notre mission d'aide au développement de l'enfant défavorisé

Affirmer notre politique de partenariat via notre ancrage local auprès d'acteurs dont nous renforçons les capacités et les synergies pour optimiser l'impact social.

Ajuster la stratégie en évaluant l'impact de nos actions et leur potentiel de financement.

Maintenir ou pas la présence de l'association dans l'ensemble des pays d'intervention à l'exception de l'Egypte où nous resterons sauf raison sécuritaire.

Développer le plaidoyer en lien avec nos programmes **ainsi que l'activité de sensibilisation** recentrée sur la cause de l'enfant.

